



## Trans Europe Infos N°31

mai 2024

### LA DÉCLARATION DE BRUXELLES PLACE LE RAIL AU CENTRE DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

Réunis à Bruxelles du 2 au 4 avril dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne, les 27 Ministres européens des Transports ont signé à la fin de leurs travaux la « Déclaration de Bruxelles » sur la mobilité de demain. La Déclaration appelle l'Union européenne durant la prochaine législature à faire du transport ferroviaire la colonne vertébrale de la mobilité européenne et de fixer le report modal vers ce mode de transport comme un objectif



Présidence belge de l'UE

central de la politique européenne en matière de mobilité. Plusieurs actions sont proposées en soutien de cette ambition, comme l'imposition d'objectifs contraignants relatifs à la part modale du rail le long des corridors transeuropéens de Transport, le développement d'un plan directeur à l'échelle de l'UE afin d'accroître l'offre de services ferroviaires pour le fret et les passagers, l'application du principe de pollueur-payeur pour que chaque mode de transport réflète les coûts externes générés, et l'augmentation des financements européens disponibles pour le transport ferroviaire. Avec cette Déclaration, la Présidence belge invite la Commission à présenter des mesures concrètes, y compris des propositions législatives, pour mettre en œuvre les recommandations formulées : <https://belgian-presidency.consilium.europa.eu/fr/actualites/la-presidence-belge-trace-les-contours-de-la-mobilite-europeenne-du-futur-via-une-declaration-de-bruxelles/>

### LA LIVRÉE DU FUTUR TGV DÉVOILÉE



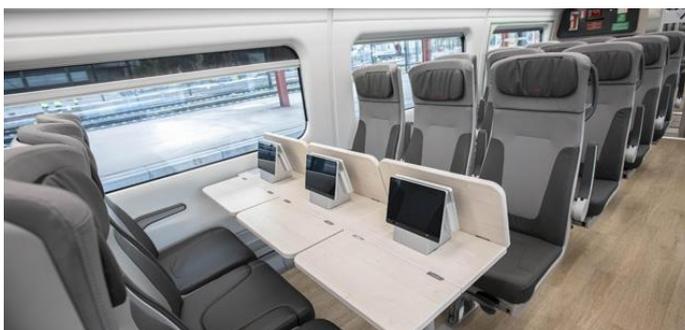
Alstom

Le 29 avril SNCF Voyageurs a présentée, dans les usines d'Alstom à Belfort, la livrée du futur TGV INOUI (appelé TGV M) dont la mise en service est prévue au deuxième semestre 2025 sur l'axe Sud-Est. Contrairement aux TGV précédents où la livrée venait en superposition d'adhésifs sur des rames peintes préalablement, la totalité de la livrée sera réalisée en peinture, plus résistante dans le temps. Les teintes choisies permettront d'augmenter le pouvoir réfléchissant du train afin de réduire les

besoins énergétiques en été et particulièrement lors de fortes chaleurs. La nouvelle motrice du TGV M sera assemblée par Alstom à son site de Belfort sur une ligne unique et polyvalente, capable d'accueillir aussi bien la fabrication de motrices que de locomotives. Le TGV M poursuivra des essais d'admission sur le Réseau Ferré National jusqu'en juillet 2024 qui doivent déboucher à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par la European Railways Agency : <https://www.alstom.com/fr/press-releases-news/2024/4/sncf-voyageurs-et-alstom-devoilent-la-livree-du-futur-tgv>.

## DE NOUVEAUX TRAINS DE RENFE POUR OUVRIR LE MARCHÉ VERS PARIS

L'intégration du nouveau matériel roulant dans sa flotte de trains à grande vitesse fait également partie de la stratégie de l'opérateur espagnol Renfe pour le marché français. L'entreprise ferroviaire a annoncé le 23 avril que 10 unités AVE s-106 sur les 30 rames commandées au fabricant Talgo circuleront à partir du 21 mai. Renfe prévoit d'utiliser l'AVE s-106 pour étendre son offre de services en France sur les axes



Marseille-Lyon-Paris et Barcelone-Paris. La capacité de ces nouveaux trains, avec plus de 500 sièges par unité, permettra ainsi à la compagnie espagnole de quadrupler le nombre de sièges offerts en France :

<https://www.renfe.com/es/fr/groupe-renfe/communication/renfe-au-jour-le-jour/salle-de-presse/renfe-lance-nouveaux-trains-ave-s106-espagne-21-mai-renforce-corridors-grande-vitesse>.

## ACTUALITÉS DES PROJETS DE LIGNES NOUVELLES EN FRANCE

A partir du 6 mai 2024, le projet de **ligne nouvelle Paris Normandie** entre dans une nouvelle étape de concertation publique portant sur les tracés possibles des sections déclarées prioritaires, à savoir Nanterre - Mantes-la-Jolie et Rouen - Barentin. Selon la feuille de route fixée par l'Etat en 2020 ces sections ont fait l'objet d'études approfondies pour préciser les caractéristiques physiques du tracé et l'évaluation du coût des investissements, et d'échanges réguliers avec les services techniques des partenaires impliqués et des collectivités locales ainsi que les élus locaux. L'objectif est de soumettre le tracé retenu à enquête d'utilité publique avant 2027 : <https://www.lnfn.fr/les-etapes>.

## EVENEMENTS

16-17 mai

### **Journées européennes de la mobilité de Strasbourg**

**INET - Institut National des Études Territoriales, 1 Rue Edmond Michelet,  
67100 STRASBOURG**

<https://www.gart.org/evenement/journees-europeennes-de-la-mobilite-de-strasbourg-2024//>

Organisée par le Cerema et le CNFPT cette manifestation a pour but de réfléchir et d'échanger à partir d'exemples européens et internationaux, avec une logique de comparaison pour comprendre les enjeux et leviers d'action, et ainsi agir efficacement au service d'une politique de mobilité durable.

